N°136
Juillet 2023

VDL MAG

LE MAGAZINE DES VÉHICULES DE LOISIRS

L'Anjou accueille les camping-cars à bras ouverts

p. 3

ENQUÊTE
CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL : LES RÈGLES À RESPECTER

p. 8

ZOOM
LE GUIDE "LA SÉCURITÉ DANS LES TERRAINS DE CAMPING" FAIT PEAU NEUVE

p. 12

sommaire

06
INTERVIEW
RODOLPHE LIGONNIÈRE « L'ENJEU EST DE REMPLIR LES AILES DE SAISON »

03
EXPERTISE
L'ANJOU ACCUEILLE LES CAMPING-CARS À BRAS OUVERTS

08
ENQUÊTE
CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL : LES RÈGLES À RESPECTER

11
INITIATIVE
LA RUR@LINETTE REND LE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE

12
ZOOM
LE GUIDE "LA SÉCURITÉ DANS LES TERRAINS DE CAMPING" FAIT PEAU NEUVE

14
FOCUS
LA QUINZAINE DU CAMPING-CAR & LE PRINTEMPS DE LA CARAVANE

16
LES ACTUS

18
CHIFFRES-ÉCO
EUROPE DE L'EST : UN MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

Le billet

LA STRATÉGIE DU GAGNANT-GAGNANT !

Retenons bien ce chiffre : 81 % des utilisateurs de camping-cars, vans ou fourgons neufs affirment que les facilités de stationnement sur un territoire influencent directement le choix de leur destination ! Voilà de quoi saluer les communes qui ont compris l'enjeu touristique et économique d'accueillir dans les meilleures conditions ces amateurs du tourisme itinérant, comme en Anjou. En moyenne, ces derniers choisissent de rester 6,3 jours dans la région et dépensent 47 € par jour (hors transport). La qualité des aires de services et de stationnement est primordiale pour ces touristes, et leurs créations nécessitent quelques règles à respecter qui sont détaillées en page 8 de ce numéro. Outre un apport économique lié au tourisme, un camping-car permet également d'aider la population, à l'exemple de la Rur@linette. Porté par l'association Familles Rurales de l'Indre, un camping-car permet aux familles isolées numériquement d'être soutenues. Le ministère accompagne également les gestionnaires de camping grâce à la réédition du guide La sécurité dans les terrains de camping, *dont la dernière version datait de 2011. De quoi tout savoir pour passer de bonnes vacances.*

Bel été à tous,

Le comité de rédaction

Magazine des entreprises du véhicule de loisirs (UNI-VDL) • 3-5, rue des Cordelières, 75013 Paris - contact@univdl.org • Tél. 01 43 37 86 61
Directeur de la publication : Pierre Rousseau.
Comité de rédaction : François Feuillet, Patrick Mahé, Benoît Ferreira, Antoine Gueret, Hervé Gautier, Frédéric Ragot.
Conception, réalisation : Denfert Consultants.
Crédits photos : Sébastien Gaudard/Anjou Tourisme ; commune de Martizay ; DR ; Mathieu Genon/Anjou Tourisme ; Melanie Chaigneau/Anjou Tourisme ; commune de Bouchemaine ; Anjou Tourisme ; Christophe Martin/Anjou Tourisme ; commune de Camaret ; commune de Mortagne-sur-Gironde ; commune d'Auch ; la Rur@linette ; FHNPA ; ministère de la Transition écologique ; Centre caravaning de l'Est ; Melvi ; Wikimedia ; DR.
N° ISSN : 1164-9062
Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

L'ANJOU ACCUEILLE LES CAMPING-CARS **À BRAS OUVERTS**

L'Anjou dispose d'incontestables attraits touristiques pour les touristes en camping-cars. Une région qui a clairement misé sur un accueil de qualité pour cette clientèle. Non seulement les aires d'accueil sont nombreuses, mais les élus sont encouragés à les améliorer.

Les camping-caristes restent en moyenne **6,3 jours** en Anjou.

Angers, Cholet, Saumur… l'Anjou regorge de trésors architecturaux. Réputé pour ses châteaux et ses vins, le territoire se distingue par des villages insolites, des sites troglodytes ou encore des voies cyclables permettant de découvrir des paysages tout aussi variés qu'enchanteurs. Les touristes en camping-cars, vans ou fourgons ne s'y sont pas trompés et n'hésitent pas à se laisser bercer par la fameuse douceur angevine. Avec des retombées importantes pour les communes qui ont choisi de proposer un accueil de qualité à cette clientèle présente toute l'année.

« Pour nous, la clientèle des camping-caristes est intéressante, souligne Luc Gourin, élu en charge du tourisme à Baugé-en-Anjou. *Nous sommes une petite cité de caractère où les touristes en camping-cars, vans ou fourgons aiment réaliser du tourisme patrimonial. Il est donc indispensable de leur proposer un lieu confortable pour les accueillir. »* Rénovée en 2017-2018, l'aire compte une borne de services et se situe à proximité du centre-ville, mais aussi du camping. Gérée par la municipalité, elle coûte moins de 7 euros par nuit. *« En 2022 nous avons accueilli 450 camping-cars, vans ou fourgons, soit environ 800 personnes,* poursuit Luc Gourin. *Et même s'ils ne séjournent qu'une à deux nuits, ces touristes consomment, que ce soit dans les commerces ou les restaurants. De plus, ils n'hésitent pas à visiter le château du roi René ou l'apothicairerie du XVIe siècle. C'est donc une clientèle à la fois importante et intéressante. »*

DES TOURISTES BIENVENUS

Un intérêt partagé par de nombreuses communes comme en témoigne le séminaire « camping-car » organisé le 28 février dernier par l'agence départementale du tourisme de l'Anjou où

de nombreux représentants de collectivités étaient présents (voir interview p.6). Il est vrai que l'Anjou dispose d'un maillage conséquent d'aires d'accueil avec 89 aires pour la plupart municipales. À l'occasion du séminaire, toutes ont fait l'objet d'un audit qui a donné lieu à des fiches recensant les points à améliorer. Des aires nombreuses et bien équipées qui présentent aussi un autre atout de poids : leur intégration dans le milieu naturel. *« J'ai eu la chance d'être invité au séminaire sur l'aménagement des aires en Anjou et l'intérêt des personnes présentes (élus ou responsables d'aires) pour ces questions m'a positivement*

LES ACTIVITÉS* DES CAMPING-CARISTES SONT :

Monuments, châteaux, abbayes, églises	73 %	Sites troglodytes	40 %
Villes ou villages de caractère	69 %	Balades à vélo, randonnée cyclotourisme	40 %
Balades à pied, randonnées pédestres	65 %	Caves, dégustations, achats de vin	31 %
Parcs et jardins	48 %		

* Lecture : 73 % des camping-caristes interrogés visitent les monuments, châteaux, abbayes, églises

Source : @Anjou tourisme - Observatoire du tourisme de l'Anjou – Étude sur les clientèles 2021

FRANCE PASSION

DÉCOUVRIR LES VIGNOBLES ET LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Fort de plusieurs dizaines d'accueillants en Anjou, France Passion propose des étapes au cœur même des vignobles et des exploitations agricoles.

Solène Franquet, responsable commerciale du Domaine des Galloires, vigneron-récoltant à Orée-d'Anjou

Nous avons adhéré à France Passion en 1996 dans le but de développer notre clientèle de particuliers et de faire connaître notre terroir. Nous pouvons accueillir en général trois camping-cars (deux en période de vendanges). Nous proposons des balades dans les vignes avec option de pique-nique gastronomique (d'avril à fin septembre, sur réservation), la dégustation de nos vins est gratuite, et nous avons une gamme de 25 cuvées de vin. Au-delà

d'être vignerons, nous sommes également éleveurs de vaches Rouge-des-Prés, une race locale. Nous avons un cheptel de 50 vaches et nous proposons des bocaux de produits cuisinés avec notre viande et notre vin (rillettes de bœuf au Muscadet, bœuf bourguignon à l'Anjou rouge, mijoté de bœuf au Malvoisie, etc.). Pratique dans un camping-car !

https://galloires.com/

Julien & Jacky Roulleau, Cave vivante du champignon, Le Puy-Notre-Dame

Nous sommes accueillants France Passion depuis l'ouverture de notre site au public, en 1998. Nous accueillons environ 250 camping-caristes par an pour cinq à huit emplacements. Nous sommes habitués à recevoir toutes ces personnes qui deviennent fidèles au fil des années. La famille des camping-caristes est grande et ils forment une grande communauté. De ce fait, nous sommes exigeants sur la qualité de notre prestation. Pour notre partie champignons, un couple dépense 20 euros en moyenne, mais ils achètent aussi dans notre secteur viticole.

www.lechampignon.com

surpris, explique Anatole Lasseur, paysagiste concepteur au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Sarthe. *Il semble de plus en plus admis que l'aménagement général et paysager est un facteur important de réussite d'une aire : les porteurs de projets qui se tournent vers un tourisme plus responsable et durable ont bien saisi l'importance du paysage ».*

UNE COMMUNICATION IMPORTANTE SUR LES AIRES

Des aires largement mises en avant sur internet avec une rubrique dédiée sur anjou-tourisme.com qui totalise 2,5 millions de visites par an. Dès la page d'accueil, le cadre est posé : *« L'Anjou chouchoute les camping-caristes avec les nombreuses aires d'accueil et les campings ! En matière d'équipements d'accueil camping-car, le Maine-et-Loire se place dans le peloton de tête des départements français. »* Classées par villes, les aires peuvent être trouvées à partir de critère comme le type de structure (aire de services, emplacement de camping) ou encore par type d'équipements (douches, eau, électricité, toilettes, vidanges, etc.). ■

Nathalie & Antoine Leduc, propriétaires du Domaine Leduc-Frouin

Nous sommes accueillants France Passion depuis une douzaine d'années et recevons en moyenne une trentaine de camping-cars par an. C'est pour nous une façon de faire découvrir les beautés de notre site, mais aussi notre production viticole et notamment nos vins : rosé, rouge, Anjou blanc, Coteaux du layon et vins à fines bulles. Nous disposons de deux à trois emplacements. Nous invitons les camping-caristes à visiter nos caves troglodytes, ainsi que la chapelle et le lavoir de Martigné-Briand. Nous avons créé des liens et avons le plaisir de recevoir régulièrement les mêmes camping-caristes qui sont de passage dans la région.

Retrouvez la totalité de l'interview et des témoignages « France Passion » sur www.univdl.com

L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ UNE ANNÉE RECORD EN TERMES DE FRÉQUENTATION

Questions à Véronique Maillet, maire de Bouchemaine

Pourquoi avez-vous créé une aire de camping-cars ? Quelles en sont les principales caractéristiques ?
La création de cette aire d'accueil est née d'une volonté politique de la commune de vouloir offrir à cette clientèle de plus en plus nombreuse un écrin de verdure avec tous les services nécessaires au bon déroulement de leur séjour. Historiquement, ce terrain était un camping municipal pour accueillir caravanes, tentes, camping-cars et autres. En 2003, l'aire d'accueil dédiée aux camping-cars est créée. En 2011, d'importants travaux débutent pour procéder à l'automatisation de l'aire d'accueil avec une borne d'entrée et de sortie. En 2017, de nouveaux travaux sont engagés pour rénover le bâtiment principal (sanitaires, les bacs à vaisselle, nettoyage du linge, services notamment utilisés par les vans). Par ailleurs, nous avons mis en place cette année un service public gratuit pour l'accès au wifi.

Quelles sont les retombées économiques pour votre territoire ?
Sur le territoire, les retombées économiques liées à cette activité sont importantes. En effet, la venue de ces touristes à Bouchemaine profite aux nombreux restaurants, aux petits commerces, mais également aux loueurs d'équipements sportifs ou de loisirs. L'année 2022 a été une année record en termes de fréquentation puisque nous avons enregistré 4 900 nuitées, contre 3 970 en 2019. Cette fréquentation importante se traduit donc par des recettes directes pour la commune mais également par des retombées économiques bénéfiques pour l'ensemble de notre territoire.

Les camping-caristes représentent-ils une clientèle touristique importante pour votre commune ?
L'aire d'accueil, située en bord de Maine, proche de la confluence avec la Loire, offre les plus beaux paysages du fleuve, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle attire une clientèle touristique qui profite d'une vue exceptionnelle sur la rivière. Les camping-caristes viennent de toute la France mais également de pays voisins : 25 % d'entre eux sont étrangers et parmi cette clientèle étrangère on retrouve 36 % d'Anglais ainsi que 20 % de Hollandais.

CHIFFRES-CLÉS DU TOURISME EN CAMPING-CAR EN ANJOU

6,3 jours : c'est la durée moyenne de séjour des camping-caristes en Anjou
54 % des camping-caristes demeurent 1 à 3 jours
28 % de 4 à 7 jours
18 % plus de 7 jours

89 aires de services, la majorité sont communales (seules 8 en régie privée)

12 emplacements en moyenne

Les camping-caristes dépensent 47€ par jour (hors transport)

Source : @Anjou tourisme - Observatoire du tourisme de l'Anjou – Étude sur les clientèles 2021

Le 28 février dernier, Anjou Tourisme a organisé un séminaire dédié au tourisme en camping-car. Un moment d'échange avec les collectivités soucieuses de proposer un accueil de qualité.

RODOLPHE LIGONNIÈRE,
DIRECTEUR DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE DU TOURISME DE L'ANJOU

« L'ENJEU EST DE REMPLIR **LES AILES DE SAISON** »

Quel bilan tirez-vous du séminaire camping-car organisé en février dernier ? Quels en sont les principaux enseignements ?
Nous avons accueilli environ 80 participants dont de nombreuses collectivités. Au préalable, nous avions réalisé un audit des 89 aires de camping-cars du département au moyen d'une grille spécifique que nous avions créée. Ce document analysait à la fois les services proposés, les aménagements, la signalétique, l'environnement, et notamment la présence de commerces, ou encore la gestion durable. Nous avons noté chaque aire et élaboré pour chacune une fiche de recommandations recensant les points à améliorer. Le séminaire a permis de restituer ces analyses au travers de tables rondes d'experts. L'objectif était aussi de rappeler le développement du marché des camping-cars pour montrer aux collectivités l'intérêt de recevoir les adeptes de ce mode de loisirs. Il est en effet important de bien accueillir cette clientèle et de développer des services adaptés à ses attentes. C'est pourquoi nous avons également mis l'accent sur la manière d'aménager les aires afin de répondre aux différentes attentes des camping-cars, vans et fourgons. Il est nécessaire de voir, à l'échelle d'un territoire, quels sont les aménagements existants et de proposer un schéma de développement des aires favorisant la complémentarité d'une commune à l'autre. Avant de prendre une décision pour développer une aire de camping-car il est important que les collectivités locales nous consultent afin d'identifier les aménagements et services à mettre en place. Dans ce cadre, nous allons recommander des choses très différentes en fonction du lieu et des contraintes environnementales. Pour certains il sera préférable de développer

« Nous sentons une forte demande des collectivités : nombre d'entre elles nous sollicitent pour les accompagner dans leurs réflexions, qu'elles concernent la création d'une aire ou sa rénovation. »

Les 89 aires ont été auditées afin d'améliorer l'accueil des camping-caristes en Anjou.

une aire de services, alors que pour d'autres une simple aire de stationnement suffira car il existe déjà des services à proximité. L'idée était donc d'expliquer tout cela aux collectivités locales. Cette approche a été un véritable succès. Nous sentons en effet une forte demande des collectivités sur ce volet à la suite de l'audit. Le séminaire a eu un très bel impact et nombre d'entre elles nous sollicitent pour les accompagner dans leurs réflexions, qu'elles concernent la création d'une aire ou sa rénovation.

Les camping-caristes sont intéressés par la visite de lieux culturels, patrimoniaux et gastronomiques, comme celle de l'entreprise Giffard, fabriquant de liqueurs et sirops à Avrillé.

Pourquoi souhaitez-vous attirer davantage de camping-caristes ?
La clientèle de camping-caristes est souvent une clientèle senior. Or, en l'absence de contraintes professionnelles, elle fréquente nos territoires de façon importante avant comme après saison. Pour nous c'est un phénomène très important car l'enjeu est de remplir les ailes de saison. Cette clientèle est d'autant plus intéressante pour les collectivités qu'elle génère des retombées économiques importantes dans les communes rurales, y compris hors saison.

Quelles sont les retombées économiques de ce tourisme itinérant pour les territoires ?
Parallèlement à l'organisation du séminaire nous avons réalisé une grande enquête de clientèle touristique en Anjou. Cela nous a permis de déterminer les retombées économiques par type d'hébergement. Ainsi les camping-cars restent 6,3 jours en moyenne dans le département et dépensent 47 € par jour hors transport. 56 % de ces dépenses sont dédiées à la restauration, 37 % aux activités de loisirs, et 7 % à d'autres types de consommation.

Quelles actions envisagez-vous pour améliorer encore l'accueil des camping-cars, vans et fourgons ?
Outre les améliorations possibles en termes de qualité de service, l'un de nos axes forts de développement en termes d'accompagnement est le tourisme durable. Lors de l'audit les aires ont donc été notées sur cette thématique ce qui leur a permis de bénéficier d'une liste de points d'amélioration. Il s'agit par exemple, d'améliorer la gestion des déchets, l'affichage, la sensibilisation des visiteurs, ou encore de favoriser la non-artificialisation des sols afin de permettre l'infiltration des eaux. Globalement nous estimons qu'il existe quelques règles primordiales à respecter par les collectivités désireuses d'accueillir des camping-cars. Il est en effet impératif de mettre en place des équipements soignés, de procéder à un entretien régulier des aires, de proposer des emplacements stabilisés, d'installer une signalétique directionnelle adaptée et claire, de proposer des emplacements bien délimités, d'opter pour des bornes électriques réarmables ou encore d'adopter une gestion des déchets appropriée.

Proposez-vous des itinéraires dédiés aux camping-caristes ?
Le Val de Loire attire de nombreux camping-caristes. Nous sommes sur la route de la Bretagne et de la côte Atlantique et notre objectif est d'inciter les touristes itinérants à rester le plus longtemps possible dans notre département. Nous avons donc développé différents itinéraires adaptés aux camping-cars et notamment la route de la Loire ou encore la route des vins et villages de l'Anjou. De nombreuses aires d'accueil maillent ces itinéraires, auxquelles il faut ajouter de nombreux domaines viticoles membres de France Passion qui accueillent volontiers ce type de touriste. Au total le département compte 160 sites de visites qu'il s'agisse de châteaux, de parcs et jardins, de troglodytes, ou encore de sites tels l'Abbaye de Fontevraud, Terra Botanica ou le Cadre Noir de Saumur. Nous avons donc une offre très diversifiée qui peut répondre aux attentes d'une majorité des visiteurs, que ce soient des couples, des familles, des seniors, etc. ■

Chiffres-clés

Les camping-cars :
- restent **6,3 jours** en moyenne en Anjou ;
- dépensent **47 €** par jour (hors transport) :
  ◊ 56 % de ces dépenses sont dédiées à la restauration
  ◊ 37 % aux activités de loisirs
  ◊ 7 % à d'autres types de consommation.

CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL : LES RÈGLES À RESPECTER

Face à l'engouement des Français pour les camping-cars de nombreuses communes réfléchissent à la création d'une aire d'accueil afin d'attirer cette clientèle présente sur l'ensemble du territoire, tout au long de l'année. Une réflexion qui passe par le respect d'un certain nombre de règles.

Plus question d'être mis à l'écart des commerces et des lieux d'attraction touristiques ! Les attentes des camping-caristes sont claires en matière de stationnement. Ils privilégient les aires d'accueil agréables, ombragées, permettant de se déplacer facilement, à pied, à vélo ou en transport public, sans avoir à reprendre leur véhicule. Les territoires désireux d'attirer cette clientèle qui n'hésite pas à consommer localement, avec des dépenses d'une quarantaine d'euros par jour et par équipage en moyenne, doivent donc veiller à proposer une offre d'accueil attractive, tenant compte des attentes des camping-caristes. Une approche d'autant plus importante que ces touristes itinérants sont particulièrement actifs sur internet et les réseaux sociaux et n'hésitent pas à partager leurs bons plans. Un bouche à oreille numérique qui explique le succès de certaines aires d'accueil, y compris dans les communes les plus reculées.

BIEN DÉFINIR L'EMPLACEMENT ET LES SERVICES

Si certaines communes délèguent la création et la gestion d'une aire d'accueil à des entreprises privées, beaucoup préfèrent prendre en charge ce projet. Souvent à juste titre car la mise en place d'une aire est simple. De fait, les camping-caristes n'ont que très peu de besoins : emplacement stabilisé, eau, poubelles et éventuellement électricité et borne de vidange des eaux noires comme des eaux grises, et le tour est joué. ➜

LES CAUE, DES ACTEURS PRÉCIEUX POUR LA CONCEPTION D'UNE AIRE

Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), créés en 1977, sont chargés de trois missions : le conseil, au travers de l'accompagnement des porteurs de projets publics ou privés, la formation et la sensibilisation. *« Nous fonctionnons sur sollicitation afin d'offrir un conseil indépendant de tout intérêt financier »*, explique Antoine Sommer, conseiller en architecture et urbanisme au CAUE du Lot. Un accompagnement qui concerne également la création d'aires de

72 %
des propriétaires de véhicules neufs s'informent sur internet

81 %
des possesseurs de camping-cars, vans ou fourgons neufs affirment que les facilités de stationnement influencent fortement sur le choix des destinations

Source : rapport d'Ipsos pour UNI VDL « Camping-caristes : profil et comportements en 2021 »

camping-cars. D'où la création d'un guide par le CAUE du Lot, guide qui comporte un certain nombre de recommandations d'aménagement, mais aussi un rappel de la réglementation. Un document qui n'interdit en rien aux communes de solliciter les services des CAUE pour les accompagner dans l'élaboration de leur projet d'aire d'accueil.

Plus d'informations sur : www.les-caue-occitanie.fr/publication/les-aires-daccueil-de-camping-cars

IL EST ESSENTIEL D'OFFRIR UN CADRE DE QUALITÉ

Deux questions à Anatole Lasseur, paysagiste concepteur au CAUE de la Sarthe

Quelles sont les règles principales pour un aménagement paysager des aires d'accueil de qualité ?
Pour moi elles sont au nombre de quatre : trouver une parcelle bien placée dans la commune, aménager en accord avec le cadre local, planter massivement et réduire l'emprise de la voirie.

1. À l'échelle du village, le choix d'implantation de la parcelle est très important, pour assurer un accueil dans un cadre agréable : proximité avec les commerces, les éléments d'intérêts touristiques, liaisons douces avec le village, etc.
2. L'aménagement intérieur de l'aire devra être cohérent avec le paysage local, en s'appuyant sur les éléments typiques de la commune pour les matériaux (pierres locales par exemple), les palettes végétales (végétation méditerranéenne, vergers normands, saules en bords de rivières par exemple), les ambiances (terrasses dans les vignobles, paillotes sur le littoral, etc.).
3. Le rôle du végétal dans les aires est également très important, puisqu'il permet d'amener de l'ombre (de plus en plus appréciable en été, sur les emplacements comme sur les espaces collectifs), mais aussi de l'intimité (les emplacements délimités par des haies sont de plus en plus privilégiés par les camping-caristes) et l'amélioration du cadre général : meilleure qualité de l'air, nuisances sonores atténuées, refuge de biodiversité, etc.
4. Enfin, il faut limiter au maximum l'emprise de la voirie pour réduire les coûts, l'imperméabilisation, l'effet d'îlot de chaleur, l'impact visuel, etc. Pour cela, une circulation en boucle en sens unique permet de réduire la largeur de voirie. Les emplacements doivent également, et autant que possible, être traités en revêtement perméables (gravier stabilisé, pavés à joints engazonnés, dalles alvéolées, etc.).

L'aménagement paysager vous semble-t-il impératif pour le succès d'une aire ? Pourquoi ?
À mon sens oui, car la qualité de l'aménagement paysager des aires répond à une demande de plus en plus forte des usagers, à savoir une aire avec une bonne intimité, un climat (ombre et qualité de l'air) agréable même en plein été, un aspect environnemental pris en compte. Un aménagement paysager réussi participe à une ambiance générale de l'aire, qui est également un critère important pour l'appréciation des camping-caristes : les retraités ou les vacanciers viennent en effet pour chercher du calme, du repos, de la tranquillité et un cadre paysager bien conçu participe à cette ambiance. Enfin, on a constaté que de nombreux camping-caristes reviennent sur une aire qui leur a plu, et/ou la recommande à leur communauté : il est donc essentiel d'offrir un cadre de qualité.

➜ Des travaux qui peuvent, dans certains cas, être assurés par les équipes municipales et donc être réalisés pour un coût minimal. L'essentiel, en réalité, est de ne pas se tromper dans la définition de la future aire. Élément primordial : le choix du lieu. Il doit être proche des commerces et des attractions touristiques tout en bénéficiant d'un certain calme et d'un paysage verdoyant. À l'heure des étés de plus en plus chauds, l'ombre des arbres est très appréciée. L'idéal, même si les propriétaires de camping-cars, vans et fourgons, bénéficient le plus souvent de deux à trois jours d'autonomie, est de proposer un certain nombre de services sur l'aire qui peuvent concerner les besoins basiques (eau, vidange, déchets) mais aussi des services complémentaires comme des bornes électriques, un accès internet… Tout dépend de l'ampleur que l'on souhaite donner à son projet ! Quant au nombre d'emplacements, mieux vaut préférer les petites structures, une dizaine de places de stationnement en moyenne. ■

Retrouvez plus d'informations sur www.univdl.com

Quelques conseils pour **L'INSTALLATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT**

- **Un accès facile et fléché**
- **Un cadre agréable, calme et ombragé**
- **À proximité des commerces**
- **Une durée de stationnement limitée à 48 h dans les zones très touristiques**
- **Sur un sol stabilisé et éclairé de nuit**
- **Des emplacements matérialisés d'au moins 5 m sur 8 m**
- **Privilégier 4 à 7 emplacements**
- **Des conteneurs pour déchets ménagers**

Source : *L'accueil des camping-cars les clés de la réussite*, UNI VDL / CLC

UN LARGE ÉVENTAIL DE SUBVENTIONS POUR FINANCER LES AIRES D'ACCUEIL

Alors que certaines communes hésitent à créer une aire d'accueil pour des raisons financières, il est important de rappeler que de nombreuses subventions peuvent être accordées par différentes entités. Différentes d'un département ou d'une région à l'autre, elles peuvent être accordées par des communautés de communes, les conseils départementaux, les conseils régionaux ou encore par l'Union européenne au travers des fonds leaders. D'où l'importance pour les communes porteuses de projet de solliciter ces différents acteurs pour équilibrer son budget.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le guide ***L'accueil des camping-cars mode d'emploi*** édité récemment par le Comité de liaison du camping-car (CLC) à demander sur contact@univdl.com.

LA RUR@LINETTE REND LE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE

Depuis septembre 2021 la Rur@linette parcourt les routes de l'Indre pour aller à la rencontre des familles les plus isolées et leur permettre d'accéder facilement au numérique. Une initiative de l'association Familles Rurales qui a été très vite couronnée de succès.

Particulièrement bien implantée dans le département de l'Indre, avec un total de 140 associations présentes pour 220 communes, Familles Rurales répond aux besoins des familles implantées en milieu rural. *« Nous sommes en réflexion permanente sur ce que nous sommes susceptibles de proposer à ces familles,* explique Carla Gulon, responsable du service Prévention-Éducation de Familles Rurales dans l'Indre. *Il y a quelques années, nous avions bien cerné la problématique de l'informatique et du numérique et nous avions mis en place des ateliers d'initiation sur ces thématiques. Ensuite, le groupe La Poste nous a demandé d'intervenir sur la médiation numérique. À la suite de cette expérience, nous avons constaté que même si nous intervenions dans des bureaux de poste en milieu rural, certaines familles ne pouvaient accéder à ce service car il leur était difficile de parcourir les 5 à 15 derniers kilomètres. Nous avons alors décidé de proposer un service itinérant. C'est là que l'idée du camping-car s'est imposée. »* Une idée concrétisée rapidement car les financeurs et partenaires ont jugé l'idée excellente. En juin 2021 un partenariat est signé avec La Poste et la Rur@linette a pris la route dès septembre.

UN ACCUEIL CHALEUREUX

« Le camping-car c'est comme une mini-maison, poursuit Carla Gulon. *Cela permet de proposer un accueil qui désacralise l'aspect administratif, le côté bureau qui peut décourager les gens. Là, on rentre dans un salon, avec de la décoration et une atmosphère chaleureuse. »* L'association a en effet choisi de ne pas opérer de transformation dans le véhicule qui comporte un salon à l'arrière et un lit en hauteur. L'intérieur du camping-car a donc pu être organisé en deux espaces de travail. Le premier est installé dans le salon, avec un ordinateur, deux écrans, des étagères et un rideau phonique permettant de préserver la confidentialité des échanges. La partie avant est équipée d'une table, d'un ordinateur et d'un double écran ; un ordinateur en libre accès et une imprimante ont été positionnés sur un plan de travail qui recouvre le coin cuisine. Un service dont le succès est avéré puisque, en 2022, il a permis d'accueillir 600 personnes pour un peu plus de 900 démarches. *« Avec le camping-car, les gens viennent plus facilement à nous,* sourit Carla Gulon. *Cela enlève une sorte de filtre bureaucratique. D'ailleurs, pour les personnes à mobilité réduite, nous avions prévu un accueil dans les mairies, mais elles veulent quand même monter dans le camping-car. Il y a une curiosité, une envie de découvrir l'intérieur d'un camping-car. »*

De multiples services numériques accessibles

La Rur@linette se déplace du lundi au vendredi au sein d'une vingtaine de communes qui accueille le véhicule à jour fixe. Cela permet à l'association Familles Rurales de proposer des actions labellisées France Services, dans de très nombreux domaines : santé (ouverture de dossiers médicaux, suivi des remboursements etc.), emploi et formation (recherche d'offres et candidature à une formation, C.V., etc.), droits (allocations logement ou encore handicaps ; prime d'activité, etc.), dossiers administratifs (changement d'adresse, pré-demande de carte d'identité ou passeport, demande de carte grise et permis de conduire, inscription sur des listes électorales, etc.) ou encore création et utilisation de comptes en ligne (Assurance maladie, Caisse d'allocations familiales, Pôle Emploi, etc.).

LE GUIDE "LA SÉCURITÉ DANS LES TERRAINS DE CAMPING" FAIT PEAU NEUVE

Publiée en mars 2023, la nouvelle version du guide sur *La sécurité dans les terrains de camping* se veut un outil pratique pour l'ensemble des responsables de terrain de camping. Un outil bienvenu au moment où les conséquences du réchauffement climatique affectent les établissements de l'hôtellerie de plein air.

Incendies ou inondations, les dernières années ont alerté la vulnérabilité des terrains de camping face aux aléas climatiques. « *Souvent situés dans des cadres naturels remarquables, en bordure de cours d'eau, du littoral ou en montagne, les campings peuvent être exposés à des phénomènes naturels dangereux, tels que les inondations, les incendies ou les glissements de terrain* », explique dans la nouvelle version du guide sur *La sécurité dans les terrains de camping*, Cédric Bourillet, directeur général de la prévention des risques au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Ce guide intègre donc des nouveautés, comme la sécurité en matière de gaz (voir encadré) et propose 24 fiches pratiques.

DES MOBIL-HOMES SÉCURISÉS

Au-delà de ce guide, la sécurité dans les terrains de camping passe aussi par tout le travail mené par les constructeurs de mobil-homes pour renforcer la sécurité de leurs produits. Ainsi, Résidences Trigano, travaille sur différents aspects en la matière. « *Nous sommes partie prenante dans plusieurs comités visant à faire évoluer les normes au niveau français ou européen,* explique Fabrice Beslin, directeur général de Résidences Trigano. *Par ailleurs, notre bureau d'étude a travaillé sur différentes dimensions : nous avons intégré des organes de coupure électrique générale dans le tableau électrique ; nous avons augmenté le nombre d'issues de secours, en adaptant la taille des fenêtres et porte-fenêtres pour que ces ouvertures soient désormais considérées comme des issues de secours au regard de la norme en la matière. Enfin, nous nous efforçons d'agrandir les portes de communication présentes afin de faciliter les évacuations en cas d'urgence.* » Des actions au niveau du produit lui-même qui se doivent d'être complétées par le respect des normes d'utilisation tant par les vacanciers que par les gestionnaires de terrains de camping. La marque IRM, de son côté, a conçu un mobil-home waterproof résistant à une montée des eaux jusqu'à un mètre au-dessus du plancher pour les campings en zone inondables. Des initiatives qui montrent bien la volonté des fabricants de mobil-homes de proposer aux établissements de plein air des hébergements locatifs sécurisés au maximum. ■

TÉMOIGNAGE

NICOLAS DAYOT,
président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA)

« C'est la première fois que ce guide impose des mesures obligatoires, qui portent notamment sur le gaz. De fait, suite aux incendies de 2022, nous avons travaillé avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et France Gaz Liquides pour réduire la vulnérabilité au gaz dans les campings, soit en enterrant les citernes de gaz soit en érigeant des murs coupe-feu. Cela montre bien que la profession n'est pas dans le déni, et n'hésite pas à travailler avec l'État pour améliorer les conditions de sécurité des personnes et des biens. Finalement le maître mot de ce guide est bien pragmatisme et sens des réalités. »

Aires d'accueil et sécurité

Il n'existe pas de statut juridique des aires d'accueil. Elles peuvent ainsi, selon les cas, être assimilées soit à un simple parking (aire de stationnement), soit à un hébergement touristique lorsque la nuitée est payante (aire d'accueil), soit à un lieu où des opérations techniques peuvent être réalisées par les camping-caristes (aire de services). Ainsi, une aire d'accueil se distingue d'un terrain de camping et ses obligations sécuritaires se doivent d'être définies dans un règlement intérieur.

Retrouvez l'intégralité des interviews sur
www.univdl.com

IL EST ESSENTIEL QUE LES ENJEUX DE SÉCURITÉ SOIENT PARTAGÉS PAR TOUS

Véronique Lehideux, cheffe du service des risques naturels et hydrauliques à la Direction générale de la prévention des risques au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Pourquoi avoir actualisé le guide sur la sécurité des terrains de camping ?

Les incendies hors norme de l'été 2022 ont rappelé l'enjeu de la sécurité des terrains de campings face aux phénomènes naturels dangereux, dont certains sont accrus par les effets déjà visibles du changement climatique. Le retour d'expérience de l'été dernier a aussi mis en lumière les risques associés à certaines installations de stockage de gaz. C'est pourquoi le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, avec l'appui de France Gaz Liquides et en liaison avec le ministère de l'Intérieur et des outre-mer, ont actualisé le guide sur la sécurité des terrains de camping dont la précédente version datait de 2011.
Cette mise à jour a aussi été l'occasion de prendre en compte les évolutions de la réglementation intervenues depuis lors. L'enjeu est d'améliorer la sécurité des personnes et des biens dans les terrains de camping en tenant compte de l'expérience acquise et en partageant les bonnes pratiques avec la profession.

Quelles sont les principales bonnes pratiques recommandées par ce guide ?

Ce guide est conçu pour être un outil pratique, nourri par l'expérience de terrain, à la disposition de tous. Il rappelle le cadre réglementaire en vigueur. Au-delà, il propose des mesures concrètes et des précautions à prendre par le gestionnaire du camping pour accroître la sécurité. Celles-ci portent par exemple sur :

- La conception initiale du camping et son aménagement d'ensemble ;
- Le dimensionnement et la localisation des accès, qui sont essentiels pour l'intervention des services de secours et l'évacuation des personnes en cas de catastrophe ;
- L'exploitation du camping, avec les mesures d'information des occupants (affichage) et de formation du personnel, des recommandations sur l'implantation des emplacements, sur l'entretien du terrain et son débroussaillement, sur le stockage des inflammables (gaz) ;
- L'alerte et l'évacuation avec en amont la préparation de tous les « acteurs » pour savoir faire face à une catastrophe lorsqu'elle survient en adoptant les bons comportements.

Dans cette logique de développement de la culture du risque, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires offre un service d'information sur les crues avec l'application Vigicrues, téléchargeable gratuitement.
Nous invitons aussi chacun à se renseigner sur les bons comportements et sur les risques autour de son lieu de vacances sur le site internet Georisques.gouv.fr. En effet, les occupants des terrains de camping ne sont généralement pas des personnes de la région dans laquelle elles séjournent et ne connaissent pas obligatoirement le type de risques auxquels elles y sont exposées. Ces services permettent de se géolocaliser ou de saisir l'adresse de son choix afin d'avoir une information personnalisée. La météo des forêts, qui est pour la première fois diffusée depuis le 1er juin 2023 et jusqu'à fin septembre, est aussi une nouvelle source d'information importante pour les gestionnaires et les campeurs.
Nous sommes convaincus qu'il est essentiel que ces enjeux de sécurité soient partagés par tous et connus dès le plus jeune âge afin de permettre à chacun de profiter dans les meilleures conditions de ces espaces privilégiés que sont les campings.

QUINZAINE DU CAMPING-CAR & PRINTEMPS DE LA CARAVANE

LES CONCESSIONNAIRES ENGAGÉS

La Quinzaine du camping-car et du Printemps de la caravane, événements organisés respectivement en mars et avril derniers, ont permis aux visiteurs de découvrir de nombreux produits, qu'il s'agisse du neuf ou de l'occasion.

Le printemps sonne le redémarrage de la saison pour le marché des véhicules de loisirs. Deux évènements nationaux, la Quinzaine du camping-car et, le dernier-né, le Printemps de la caravane, lancent une campagne d'envergure pour faire venir les intéressés dans les concessions. Cette année encore, tous les acteurs économiques ont joué le jeu et de nombreuses concessions ont participé à ces deux évènements qui ont permis à la clientèle de venir sur place découvrir les véhicules neufs et d'occasion. L'engouement pour les véhicules de loisirs ne faiblit pas, comme en témoigne le nombre de visiteurs sur les sites web des deux événements qui a été en forte hausse. Cependant, et comme de nombreux commerces, la conjoncture n'a pas aidé au succès de ces opérations. Le mois de mars a été morose, avec la crise sociale liée à la réforme des retraites, à l'utilisation du 49-3 et avec les pénuries d'essence qui en ont découlées ; la poursuite de la guerre en Ukraine et la hausse des prix à la consommation. Malgré ce contexte difficile, les résultats se sont révélés variables d'une concession à l'autre.

DES RÉSULTATS CONVENABLES

« Pour les camping-cars, nous avons eu une fréquentation soutenue, souligne Yann Didelon, responsable du Centre Caravaning de l'Est. *Cela nous a permis d'enregistrer des résultats convenables en mars alors que le mois avait plutôt mal démarré. En revanche, pour la caravane, cela n'a pas été concluant. Mais je n'avais peut-être pas suffisamment communiqué sur cet événement. »*

« Cette année a été un peu atypique, poursuit Christophe Grisende, dirigeant de quatre concessions Idylcar dans le Sud-Est de la France. *Cependant je pense que c'est très conjoncturel et je reste confiant pour l'avenir. Nul doute que je participerai aux prochaines éditions, mais je réfléchis à les rendre plus festifs, à repenser notre manière de recevoir les gens. Il est sans doute important de proposer des animations durant les portes ouvertes afin d'inciter le public à nous rendre visite. »* ■

En bref

L'objectif de la création de la Quinzaine du camping-car en 2014 était de relancer la saison des ventes avec une campagne de communication autour d'un événement festif, visant à faire venir le maximum de gens dans les concessions. En 2022, le Printemps de la caravane a été mis en place. Depuis un site internet dédié à chacun des évènements a été développé : www.quinzainecampingcar.com/ et printempscaravane.com

En 2014, 233 concessionnaires ont participé à la Quinzaine du camping-car, pour atteindre 313 en 2023

En 2023, 94 concessionnaires ont participé au Printemps de la caravane

Ces deux événements se sont accompagnés d'une campagne de communication d'envergure, avec de nombreux mailings, des communications digitales (Youtube, Facebook, etc) et radio (RTL, réseau France Bleu, Radio Autoroutes...) ainsi que la création de divers supports (banderoles, présentoirs...).

LES **CHIFFRES-**CLÉS

Plus de 300 concessionnaires ont participé à la dernière édition de la Quinzaine du camping-car

Une centaine de concessionnaires était partie prenante du Printemps de la Caravane

RECEVEZ GRATUITEMENT LA NOUVELLE VERSION DE

VDL MAG
LE MAGAZINE DES VÉHICULES DE LOISIRS

Le magazine des véhicules de loisirs (camping-cars, fourgons, vans, caravanes, mobil-homes), de l'accueil et du tourisme

Pour recevoir gratuitement VDL Mag, en version numérique ou en version papier :

contact@univdl.org

Retrouvez tous les numéros de VDL Mag sur
www.univdl.com/vdl-magazine/

3 QUESTIONS À

Patrick Sanz, Président de la Dica (Fédération nationale des distributeurs de véhicules de loisirs)

Quel bilan peut-on faire des éditions 2023 de la Quinzaine du camping-car et du Printemps de la caravane ?
On ne peut nier que l'année a été mitigée. La Quinzaine du camping-car et le Printemps de la caravane ont eu lieu pendant une période compliquée. Compliquée sur le plan social, sur le plan du pouvoir d'achat ou encore d'un point de vue géopolitique. Aujourd'hui, les gens se tournent vers les petits plaisirs, des sorties au restaurant, des week-ends ou des vacances. Ils n'ont pas vraiment la tête à investir dans un véhicule de loisirs. Pour autant, nous ne sommes pas inquiets pour la suite. Ce sont des événements conjoncturels qui ne remettent pas en cause la bonne santé du marché français des véhicules de loisirs.

Comment ces événements s'inscrivent-ils dans le planning de commercialisation des concessions ?
Après le salon du Bourget de l'automne précédent, ils marquent le redémarrage de la saison. La Quinzaine du camping-car est toujours très attendue car il s'agit d'un événement national qui rythme la saison depuis sept ou huit ans. C'est l'occasion pour les concessionnaires de renouer avec la clientèle et de valoriser les produits, qu'il s'agisse de véhicules neufs ou d'occasion.

Enregistre-t-on une part croissante de véhicules d'occasion dans ces manifestations ?
Lorsque la pénurie de véhicules neufs était particulièrement importante, l'ensemble de la profession s'est rabattu sur les produits d'occasion et ont organisé des campagnes importantes de rachat de véhicules. Ce type d'offre était d'autant plus présente cette année, notamment sur les vans et fourgons, que de plus en plus d'opérateurs, en particulier des loueurs, revendent leur flotte sur le marché dès la fin de saison.

MELVI : L'EUROPE DU VDL AVAIT RENDEZ-VOUS À UTRECHT

C'est à Utrecht aux Pays-Bas que la Fédération européenne de la caravane (ECF) a organisé sa 45e assemblée générale annuelle en mai dernier. UNI-VDL est représentée au sein de l'ECF par la chaise de vice-présidence. Les constructeurs français ainsi que les principaux concessionnaires sont fortement présents au sein du Melvi. Cela permet à tous les constructeurs français, fortement implantés en Europe et gros exportateurs, de partager leurs expériences. Après une saison difficile pour l'industrie en raison des ruptures constatées sur la chaîne d'approvisionnement des porteurs, l'optimisme était de mise. Organisé par l'association néerlandaise de l'industrie du caravaning KCI, l'événement a rassemblé toute la profession, venue de toute l'Europe et même des États-Unis. Premier constat positif avec le retour à la normale des approvisionnements, avec des chiffres de production en constante hausse depuis le premier trimestre 2023, dépassant même les rythmes observés juste avant le début de la pandémie. Au centre des discussions se trouvaient la prochaine norme Euro 7 ; l'évolution vers le véhicule électrique ; les carburants alternatifs ; ou encore la question de l'augmentation du poids total autorisé en charge (PTAC) des camping-cars de 3,5 à 4,25 tonnes pour les permis de conduire B. Parmi les intervenants, Alexander Leopold, PDG du groupe allemand Erwin Hymer a débattu avec un dirigeant du groupe américain Thor Industries sur les différences entre le marché européen et américain, tout en mentionnant les synergies possibles. Passionnant, comme le furent les interventions de grands fournisseurs de l'industrie du véhicule de loisirs (VDL) comme le CEO du groupe Truma ou encore celle de Stan Stolwerk, directeur de NKC, l'association néerlandaise qui compte plus de 65 000 propriétaires de camping-cars. Seul organisme représentatif des industriels du VDL, l'ECF a accueilli deux nouveaux membres permanents, les associations de caravaning du Danemark et de la Roumanie, rejoignant ainsi les 14 autres pays membres.

DU 7 AU 15 OCTOBRE, LE SALON DES VDL FAIT PEAU NEUVE !

Depuis 1966, date de sa création, le salon des VDL, anciennement Salon de la caravane élisait domicile dans l'immense enceinte du parc des expositions du Bourget. En vue de l'implantation de halls dédiés l'an prochain aux J.O, le salon se déplace à Paris Nord Villepinte, dans un cadre encore plus accueillant. C'est du 7 au 15 octobre que se tiendra la 57e édition du salon des véhicules de loisirs. Rappelons qu'en 2022, le salon a connu un franc succès avec plus de 91 000 visiteurs. Réparti en 4 halls sur 55 000 m² avec plus de 150 stands et un parking de 100 000 m² pour les camping-caristes, le salon des véhicules de loisirs se positionne plus que jamais comme la plus grande vitrine des véhicules de loisirs de l'Hexagone. Cette année marque également le grand retour de l'espace de vente des véhicules d'occasion : les propriétaires pourront proposer à la vente leur véhicule. À noter que sur les parkings réservés aux camping-caristes, chaque soir, le salon proposera des soirées animées !

CAMPINGS
ATOUT FRANCE S'ATTEND À UNE EXCELLENTE SAISON

Le baromètre de l'hôtellerie de plein air de France Tourisme Observation confirme les tendances positives pour la saison 2023 des campings français. La note de conjoncture d'avril dévoilée par Atout France laisse entrevoir clairement une saison qui pourrait être historique pour l'hôtellerie de plein air française. À fin avril, les carnets de réservations pour l'ensemble de la saison s'établissent à 74 millions de nuitées, en hausse de 17 % par rapport à la même date en 2022. En hausse de son côté de près de 30 %, la clientèle internationale confirme son grand retour, une tendance déjà observée l'an dernier mais semble s'amplifier. Avec la série des longs week-ends, propices à la fréquentation des campings, ce sont des chiffres records que l'on attend désormais.

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE) : LES DERNIÈRES DISPOSITIONS

La loi Climat et Résilience d'août 2021 rend obligatoire dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants la mise en place de zones à faibles émissions (ZFE) avant le 31 décembre 2024. Pour les camping-cars, deux dérogations sont disponibles : un « pass » pour les véhicules qui font jusqu'à 52 passages dans la ZFE ; et les véhicules ayant la mention VASP (véhicule automoteur spécialisé) sur leur certificat d'immatriculation. Ces dérogations s'expliquent : les camping-cars ne sont pas utilisés pour les trajets quotidiens dans ces zones, leur impact sur la pollution au sein des ZFE est très faible et la durée de vie de ce type de véhicule est incomparable et ne nécessite pas un renouvellement rapide.

STATIONNEMENT
LES INITIATIVES SE MULTIPLIENT

Alors que circulent en Europe environ 2,7 millions de vans et camping-cars, la nécessité de multiplier les aires de services et de ravitaillement est une évidence pour très nombreuses villes. L'exemple d'Obernai, deuxième ville touristique du Bas-Rhin est remarquable : la commune a décidé de proposer, au plus tard d'ici Pâques 2024, une aire d'accueil dédiée de 34 places, sur 5 000 mètres carrés. Le conseil municipal a voté à l'unanimité ce projet. Un exemple à suivre !

BRUNO GARANCHER, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FFCC

Ex-président du Conseil d'administration de l'École de conduite française et camping-cariste convaincu, Bruno Garancher a été nommé président de la Fédération française de camping et de caravaning (FFCC). Fin connaisseur du tourisme social, Bruno Garancher est très au fait du monde du plein air.

INITIATIVE
LA CULTURE AU CAMPING

En association avec ADN Tourisme et Cirkwi (guides de voyage en ligne), la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) a mis en place l'opération « Culture & Patrimoine au camping ». Il s'agit de mettre (gratuitement) à la disposition des 4 300 campings adhérents de la FNHPA un portail digital de circuits touristiques, de lieux de culture et de patrimoine, mais aussi de restaurants. Grâce à un QR code affiché à l'entrée du terrain, le campeur comme le camping-cariste pourront découvrir les principaux points d'intérêts situés à proximité du camping où il séjourne. Le portail compte près de 500 000 points d'intérêts et 50 000 idées d'itinéraires de balades. Cette opération a le soutien du ministère de la Culture et pourrait permettre de revitaliser des zones moins touristiques.

EUROPE DE L'EST : UN MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

Les immatriculations européennes de véhicules de loisirs se sont élevées à 218 390 unités en 2022. Soit 147 498 camping-cars et 70 892 caravanes. Parmi elles 6 322 provenaient de l'Europe de l'Est, un marché modeste mais prometteur.

Le manque de châssis disponibles a lourdement pesé dans les immatriculations européennes de véhicules de loisirs neufs en 2022. La baisse de l'activité s'est élevée à 16 % et a concerné la totalité des marchés, des leaders que sont l'Allemagne et la France comme des pays nouveaux venus dans le marché du camping-car que sont la Pologne, la Tchéquie, la Bulgarie, la Roumanie ou encore la Hongrie. En 2021, plus de 7 200 véhicules neufs y avaient été immatriculés dont plus de 5 000 vans et camping-cars.

En dehors de ces phénomènes conjoncturels, la tendance est bel et bien à l'essor du véhicule de loisirs en Europe de l'Est. Aussi bien d'ailleurs que sur le marché de l'occasion où la demande est encore plus forte que sur le neuf – pouvoir d'achat oblige – et où l'on observe un intérêt de plus en plus marqué pour ce mode de tourisme itinérant. Les professionnels ne s'y sont pas trompés puisque se multiplient désormais les salons spécialisés, mais aussi les marques importées des pays producteurs que sont la France, l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie ainsi que les réseaux de distribution qui étoffent leur parc.

En Pologne, où un marché de l'occasion du camping-car a vu près de 25 000 véhicules en provenance d'Europe de l'Ouest déferler ces deux dernières années (13 000 en 2021 et 11 900 en 2022), le phénomène est pris très au sérieux, avec un intérêt sans cesse plus grand de la population, en quête de découvertes touristiques en Europe. Ce marché du caravaning et plus particulièrement du camping-car et du van connaît une forte progression, même s'il reste quantitativement modeste, étant parti de presque rien. En 2021, la hausse du secteur était estimée à 65 % et il est fort à parier qu'avec des rythmes de livraisons revenus à la normale, ce marché puisse dépasser les 10 000 immatriculations à court terme.

DES SALONS DÉDIÉS

Les salons spécialisés donnent d'ailleurs le ton, à Prague (Tchéquie) où le *For caravan* qui se déroule en même temps que le salon nautique fait désormais référence comme en Pologne où le *Camper & Caravan Show* de Nadarzyn réunit de 250 exposants aussi bien polonais qu'internationaux avec les grands noms du secteur et attend près de 20 000 visiteurs pour sa huitième édition. Même chose en Hongrie avec le *Caravan Salon* de Budapest et ses 30 000 visiteurs venus découvrir des stands en provenance de 34 pays différents. À Sofia, en Bulgarie, le *Camping & Caravanning Expo* vient de refermer ses portes avec un bilan très encourageant de plus de 15 000 visiteurs et 50 exposants venus de Bulgarie mais aussi de Serbie, de Macédoine, de Grèce, de Roumanie ou de Turquie.

Des salons qui connaissent un grand succès commercial puisque de nombreuses commandes de véhicules sont signées allant de la petite caravane au grand motorhome. Et ce sans compter les divers produits et services liés au secteur de la caravane et du camping qui y sont présentés comme les mobil-homes, les accessoires de camping, les accessoires de caravanes, les produits de plein air. ■

LES SALONS À VENIR

Camper & Caravan Show à Nadarzyn (Pologne) du 29 septembre au 1er octobre 2023

Caravan Salon de Brno (Tchéquie) du 2 au 5 novembre 2023

Caravan Salon de Budapest (Hongrie) du 22 au 25 février 2024

For Caravan Prague à Prague (Tchéquie) du 15 au 17 mars 2024

NOUVELLES **DATES**

DU 07 AU 15
OCTOBRE 2023

NOUVEAU **LIEU**

PARIS-NORD
VILLEPINTE

57e SALON **DES VÉHICULES DE LOISIRS**

- La plus grande vitrine de France.
- L'occasion unique de voir et de tester sur route les modèles de très nombreuses marques européennes.

Achetez dès maintenant votre entrée à tarif réduit

OFFRE SPÉCIALE WEB

7€

AU LIEU DE ~~15€~~

sur **salonvdl.com**

Salon VDL

Le Salon des Véhicules De Loisirs

DUCATO AVEC CONDUITE ASSISTÉE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

LAISSEZ-VOUS GUIDER

FIAT PROFESSIONAL

Arrivez sereinement à destination avec plus de sécurité et de confort grâce au Maintien au centre de la voie (Lane Centering), au Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) et à l'Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go (Traffic Jam Assist)*. Laissez Ducato, avec ses équipements de sécurité de dernière génération, vous offrir une conduite plus détendue, vous aider à réduire le risque d'accident et accroître la protection des passagers. Assurez-vous plus que jamais des vacances sans soucis en choisissant un camping-car sur base Fiat Professional Ducato.

Cette communication illustre les caractéristiques et les contenus spécifiques au modèle, qui peuvent être choisis par les constructeurs de camping-cars. Il faudra donc vérifier la disponibilité des caractéristiques du modèle que vous achèterez auprès de votre constructeur de camping-cars. L'agencement des modèles et leurs options peuvent varier en fonction d'exigences spécifiques relatives au marché ou aux dispositions légales.

DUCATO. PRENEZ UNE LONGUEUR D'AVANCE.

fiatcamper.com

*Lane Centering : Maintien au centre de la voie, Adaptative Cruise Control ou ACC : Régulateur de vitesse adaptatif, Traffic Jam Assist : Assistant de conduite dans les embouteillages avec Stop & Go, l'arrêt et le redémarrage automatiques.